

# syna Magazine

Le syndicat



Photo: Ernst Zülle

## Avancer

Etre armé pour le futur signifie continuer à se former. Syna soutient les travailleurs et travailleuses de différentes manières: cours pour les ouvriers de la construction étrangers en Espagne et au Portugal; collaboration avec l'Enaip, organisation indépendante qui propose des formations de base et continues professionnelles et linguistiques.

**Pages 6, 13 et 17**

### Collaborer

L'exemple de Lidl montre que le partenariat social peut fonctionner dans le commerce de détail. Malheureusement, tous les employeurs n'ont pas une attitude aussi constructive: Valora a rompu la CCT avec Syna.

**Page 5**

### Harmoniser

Pour les seniors, le maintien à domicile est financièrement avantageux et apprécié. Toutefois, les employés des soins à domicile travaillent souvent dans de mauvaises conditions. Une CCT assurant des conditions égales pour tous est essentielle.

**Page 7**

**Sommaire**

RIE III	Page	3
Prestations complémentaires	Page	4
Valora	Page	5
Lidl	Page	5
Formation continue dans la construction	Page	6
Financement des soins	Page	7
Libre circulation des personnes	Page	8
Infos Régions	Pages	9-12
Pagina in italiano	Page	13
Página en español	Page	14
Página em português	Page	15
Cours ARC	Page	16
Enaip	Page	17
Naturalisation facilitée	Page	17
Brücke · Le pont	Page	18
Mon Syna	Page	19
Mouvement féminin	Page	20


**Impressum**

Syna magazine, journal officiel de publications pour les membres Syna

Parutions: 10 éditions par année  
 Tirage: 7887 exemplaires (REMP 2016)  
 Editeur: Syna – le syndicat,  
 Secrétariat central, case postale 1668,  
 4601 Olten, www.syna.ch  
 Rédaction/comp.: kommunikation@syna.ch  
 Rédaction Travail.Suisse: Linda Rosenkranz  
 rosenkranz@travailsuisse.ch  
 Impression/expédition: LZ Print, Luzerner  
 Zeitung AG  
 Modifications d'adresses à: info@syna.ch  
 Prochaine édition: 14 avril 2017  
 Clôture de la rédaction: 29 mars, 12h00

# Repos, exercice, succès



Le paysan le sait, l'athlète également. Une récolte ou une saison réussies nécessitent d'abord d'investir du temps et de l'énergie, de s'entraîner, et de prévoir des plages de récupération. Pour assurer une récolte faste en automne, le paysan a laissé la nature au repos durant l'hiver, plantant et récoltant ses semences au printemps et en été. Un rythme que les sportifs connaissent également: pour assurer un niveau élevé de performance tout comme pour profiter d'une journée de ski, mieux vaut suffisamment s'entraîner avant et arriver reposé à sa compétition (ou sur les pistes).

Repos, exercice, succès. Ce rythme de trois s'observe presque partout: chez les petits enfants qui apprennent à marcher, chez les musiciens qui apprennent un nouveau morceau difficile. Et chez les travailleurs?

Pour eux, c'est le résultat, la performance, qui comptent avant tout. Ultra-performance et gains de productivité sont des notions omniprésentes. Progression des revenus grâce à l'optimisation (quelqu'un a-t-il parlé d'être pressé comme un citron?) du facteur de coût que représente l'humain.

Mais ce qui vaut pour l'agriculture, la nature et l'athlète a également sa raison d'être en ce qui concerne les travailleurs. Sur la durée, il n'est pas possible de toujours donner. Des phases de repos sont indispensables pour recharger ses batteries et pour faire de nouvelles découvertes. La vie active n'est pas un sprint, mais un marathon.

**Attaque contre la loi sur le travail**

Outre les vacances, les pauses, les temps de repos quotidiens, l'interdiction du travail le dimanche et les jours fériés,

les jours de repos ou la demi-journée de congé hebdomadaires constituent le régime de protection prévu par la loi sur le travail pour assurer suffisamment de repos. Cependant, cette loi sur le travail doit maintenant être «libéralisée» – en clair, démantelée. La politique devra se pencher sur un projet de démantèlement qui prévoit d'étendre la durée maximale du travail, de réduire les temps de repos quotidiens, et qui ne tient aucun compte des travailleurs avec famille à charge. De plus, la suppression de l'enregistrement du temps de travail enlèvera un instrument essentiel de protection de la santé des travailleurs. Nous devons combattre ce projet, ensemble et avec fermeté, pour empêcher un déséquilibre entre travail et loisir, et éviter que le travail gratuit ne soit ancré dans la loi.

**Formation pour tous**

Non seulement le repos, mais aussi l'entraînement – la formation (continue) – sont délaissés pour des raisons de productivité à court terme. Certes, toutes les parties insistent sur l'importance d'une formation de base de qualité et de la formation tout au long de la vie, notamment en réponse à la digitalisation et à l'automatisation. Néanmoins, apprendre nécessite également que les travailleurs soient partie prenante. Souvent, le soutien en temps et en argent accordé par les employeurs et les pouvoirs publics est insuffisant. Ainsi, les belles paroles sont rarement suivies d'actes! Dans cette édition, vous pouvez lire ce que Syna fait concrètement pour la formation. En tant que partenaire social, nous soutenons des cours de formation pour ouvriers de la construction en Espagne et au Portugal. Nous collaborons également avec l'institut de formation Enaip, dont les cours visent à améliorer l'intégration. De plus, nous vous présentons dans cette édition les cours ARC qui vous permettent d'améliorer vos compétences, et qui sont gratuits pour tous les membres Syna.

Enfin, merci à celles et ceux qui, par leur vote lors des dernières votations, ont dit OUI à la naturalisation facilitée de la troisième génération et NON à la réforme de la fiscalité des entreprises III, maintenant renvoyée à son expéditeur!

**arno.kerst@syna.ch, président**

Après le non à la RIE III

# L'économie doit contre-financer

**Malgré une campagne visant à faire peur en faisant croire qu'un non à la RIE III provoquerait l'exode des multinationales et des pertes d'emplois, le peuple a courageusement refusé ce paquet d'allègements fiscaux démesurés. Le Parlement doit entendre ce message et adopter rapidement une nouvelle réforme.**

En disant non à la RIE III, les citoyens n'ont pas refusé le but de la réforme – soit abolir les statuts fiscaux cantonaux privilégiés pour les sociétés d'administration – mais un projet d'allègements fiscaux outranciers. Par son vote, le peuple a signifié à la majorité bourgeoise qu'il refuse de payer par des baisses de prestations ou des hausses d'impôts les pertes fiscales d'une réforme qui n'est pas contre-financée correctement par l'économie.

Travail.Suisse appelle le Parlement à élaborer sans délais une réforme sans pertes fiscales pour la population. Dès le lendemain du scrutin, Travail.Suisse a proposé les mesures suivantes pour aboutir à une RIE III équilibrée et juste:

## **Relever légèrement la part fédérale du taux d'imposition des entreprises**

Comme les cantons ont ou vont baisser leur taux d'imposition des entreprises à un niveau extrêmement bas – nettement plus que ce que le Conseil fédéral avait prévu –, il existe une marge de manœuvre pour un relèvement de la part fédérale du taux d'imposition des bénéficiaires des entreprises. Augmenter le taux actuel nominal de 8,5 pour cent à 10 pour cent rapporterait environ 500–600 millions de francs de plus à la Confédération. Et si le Parlement rechigne devant cette mesure (la carotte), il faudra alors brandir la menace d'une imposition des gains en capitaux (le bâton). Cette proposition figurait d'ailleurs dans le projet de consultation du Conseil fédéral et elle aurait rapporté aux cantons près d'un milliard de francs et à la Confédération 300 millions de francs.



*Le peuple suisse a refusé de financer la troisième réforme sur l'imposition des entreprises (RIE III). Une nouvelle réforme devra mettre l'économie à contribution.*  
Photo: Fotolia

## **Supprimer l'impôt sur le bénéfice corrigé des intérêts**

Cette mesure est injustifiée – jamais le contribuable ne pourrait bénéficier de baisses d'impôts de cette manière – et ses conséquences financières sont imprévisibles.

## **Limiter les possibilités facultatives pour les cantons**

En raison de la forte baisse des taux d'imposition, les cantons et les communes seront les plus touchés par les pertes fiscales à venir. Celles-ci peuvent être atténuées en limitant la portée des instruments facultatifs. En effet, ceux-ci offrent aux entreprises de tels allègements fiscaux qu'elles pourraient pratiquement ne plus payer d'impôt cantonal et communal! Ainsi, les déductions fiscales pour les revenus issus des redevances de licence tirées d'un brevet (patent box) doivent être revues à la baisse. En outre, un maximum de 50 pour cent du bénéfice et non pas de 90 pour cent devrait pouvoir être déduit. Il est aussi inadmissible que les entreprises puissent déduire 150 pour cent des frais de recherche et de développement, soit bien plus que les dépenses réelles! Une forte correction à la baisse s'impose.

## **Enterrer le projet d'abolition du droit de timbre d'émission**

Le non du peuple suisse à la RIE III doit aussi provoquer l'abandon du projet séparé d'abolition du droit de timbre d'émission sur le capital propre. En effet, il occasionne des pertes fiscales en centaines de millions de francs. Ce projet n'avait été retiré de la RIE III que pour mieux faire passer la pilule des pertes fiscales. Cette pilule ayant déjà été bien trop dosée, le Parlement devrait enterrer ce projet.

La Suisse n'a pas d'autre choix que d'abolir les régimes fiscaux privilégiés si elle ne veut pas infliger un préjudice intolérable à la place économique et financière. La majorité bourgeoise du Parlement devra reprendre tout ou une bonne partie de nos demandes si elle ne veut pas être considérée comme responsable d'un nouvel échec, grave cette fois-ci. La pression internationale contraint à trouver une solution d'ici 2019. Comme les solutions pour y parvenir sont connues, nul doute que le Parlement bouclera la réforme dans les délais impartis.

**Denis Torche,**  
responsable politique fiscale,  
torche@travailsuisse.ch

Une alliance lutte contre les coupes

# Non au démantèlement des PC

**Après la réforme de la prévoyance vieillesse, le prochain combat s'annonce: celui de la révision des prestations complémentaires (PC). Selon le Conseil fédéral, des économies de plusieurs centaines de millions de francs sont nécessaires pour contrer la hausse des coûts.**

Cette réforme exigera des retraitées et retraités modestes qu'ils se serrent encore plus la ceinture. En revanche, rien n'a été fait sur le plan du relèvement urgent des montants maximaux pris en compte au titre du loyer. L'Alliance-PC, à laquelle participe Travail.Suisse, a pour buts de lutter contre les coupes et le resserrement des conditions d'octroi et de demander que la hausse conséquente des loyers au cours des 15 dernières années soit prise en compte pour le calcul des aides au loyer.

## Revendications concrètes

Désormais, l'octroi de PC prévoit un abaissement de la franchise sur la fortune. Les personnes seules ne pourront conserver que 30 000, les couples 50 000 francs d'économies qui ne seront pas comptabilisées dans le calcul des PC.

Le montant minimum des PC ne sera plus fixé au niveau de la prime d'assurance maladie moyenne du canton, mais à un niveau nettement inférieur. En outre, les montants forfaitaires versés pour les primes d'assurance-maladie

seront supprimés. Chaque prime sera contrôlée individuellement.

Aujourd'hui, le revenu des rentiers AI et de leur conjoint sont pris en compte à hauteur de deux tiers, pour récompenser celles et ceux qui restent actifs sur le marché du travail en dépit d'une situation difficile et qui génèrent un revenu malgré les soins apportés à un partenaire atteint dans sa santé. Désormais, le revenu du partenaire sera entièrement pris en compte.

Le retrait du capital pour fonder une activité indépendante et le retrait de l'avoire de la prévoyance professionnelle obligatoire doivent être interdits. Sur le principe, Travail.Suisse n'est pas opposé à une limitation du retrait du capital. En effet, le but de la prévoyance professionnelle reste la garantie d'une rente correcte. Néanmoins, un tel remaniement doit être bien expliqué et associé à une protection forte des rentes des personnes à revenu modeste.

## Rester plus longtemps à domicile

Le plus grand enjeu des PC, à savoir celui des montants maximaux pris en compte au titre du loyer, n'a cependant pas été traité: aucune adaptation n'a été effectuée depuis 2001. Pour les personnes seules, un montant maximal de 1100 francs est reconnu au titre de loyer. Il est de 1250 francs pour les couples. Néanmoins, pour la moitié des bénéficiaires de PC, ce montant est aujourd'hui insuffisant, les poussant à une entrée anticipée en EMS, où des coûts supérieurs sont pris en charge. Travail.Suisse s'engage pour que ces personnes puissent rester le plus longtemps



Michel Pillonel s'engage pour les prestations complémentaires. Photo: mise à disposition

possible chez elles. Pour ce faire, il est urgent de relever les montants maximaux pris en compte au titre du loyer. Les autres points de la révision pourront être discutés dès que les effets de la réforme de la prévoyance vieillesse et de la révision de l'AI se dessineront.

**Mathias Kuert Killer,**  
responsable de la politique sociale,  
kuert@travailsuisse.ch

## Trois questions à Michel Pillonel, co-président du Conseil suisse des aînés (CSA) et membre du Comité de Travail.Suisse

**Linda Rosenkranz:** Michel, que pense le Conseil des aînés de la révision de la Loi sur les prestations complémentaires (LPC)?

**Michel Pillonel:** Sur le principe, nous n'y sommes pas opposés. Néanmoins, elle ne doit pas se transformer en projet d'économies.

**Pourquoi les prestations complémentaires sont-elles si importantes pour les seniors?**

2,3 millions de seniors touchent l'AVS, mais seulement 700 000 une rente de

2<sup>e</sup> pilier; un écart important qui explique où les PC entrent en jeu. En moyenne, un retraité touche 2440 francs de l'AVS et des PC, c'est peu. Ce montant ne doit en aucun cas être revu à la baisse.

**Quelle est la revendication principale du Conseil des aînés?**

En Suisse, la situation financière des aînés est souvent surestimée. Un grand nombre de rentiers AVS/AI vivent dans

des conditions précaires malgré les PC. Le Conseil des aînés demande que la révision de la LPC renforce les PC en tant que béquille indispensable dans le concept des trois piliers et qu'elle rétablisse et garantisse leur niveau de prestations.

**Linda Rosenkranz,**  
responsable de la communication,  
rosenkranz@travailsuisse.ch

Valora

## Promesse non tenue

**Syna ne fait plus partie du partenariat social avec Valora. Loin de bénéficier d'améliorations en termes de salaire et de conditions de travail, les employés devront s'acquitter encore plus souvent de travail gratuit. Syna les soutient plus que jamais.**

Le personnel de vente des succursales «kiosk», «Press&Books et «Naville» est sous pression: souvent, le temps passé à ranger et faire la caisse après la fermeture ne fait pas partie du temps officiel de travail, malgré des horaires déjà lourds. En outre, les employés doivent souvent aller prêter main forte à des collègues d'autres points de vente. Syna a connaissance de cas où les trajets vers ces points de vente ne sont pas considérés comme du temps de travail. Outre ce travail gratuit fourni sur une base régulière, les prestations insuffisantes

en termes de prévoyance vieillesse sont particulièrement choquantes. Et surtout: malgré les bénéfices solides qu'affiche l'entreprise – les salaires des managers ont augmenté de manière supérieure à la moyenne de la branche –, les salaires minimaux stagnent à un niveau très bas.

### Syna reste aux côtés des salariés

C'est dans ce contexte que Syna a dénoncé la CCT l'été dernier, afin de négocier de nouvelles conditions pour 2017 qui visaient notamment à pallier le fait que la CCT ne s'appliquait qu'aux points de vente Valora et pas aux agences, qui emploient pourtant la majorité des salariés. Valora avait alors promis d'étudier une hausse des salaires minimaux dans le cadre de la renégociation de la CCT. A la surprise de tous, l'entreprise a toutefois présenté en novembre un nouveau partenaire social, étranger à la branche. De plus, la «nouvelle» CCT est en réalité une copie conforme de l'ancienne: les salariés ne bénéficient d'aucune amélioration des sa-

laire et des conditions de travail, et les collaborateurs des agences en restent exclus. Même si Syna n'est plus partie prenante du partenariat social, nous resterons engagés aux côtés des collaborateurs de Valora et de nos membres, si nécessaire avec des moyens juridiques. Le respect de la «nouvelle» CCT sera difficile à garantir avec un nouveau partenaire social qui n'est que très peu soutenu par les employés.

**claudia.stoeckli@syna.ch,  
secrétaire centrale du commerce de détail**



*Tu travailles dans un point de vente ou une agence de Valora? Participe à notre sondage sur les conditions de travail!*

*Sur [www.syna.ch/valora](http://www.syna.ch/valora), tu trouveras également la CCT que Valora n'a pas rendue publique.*

Lidl

## La hausse des salaires atteint 0,6 pour cent

**Le partenariat social entre Syna et Lidl est un succès: outre l'augmentation des salaires négociée annuellement, il garantit également des conditions d'embauche attractives.**

Carlo Mathieu, responsable du secteur tertiaire chez Syna, est satisfait de l'issue des négociations salariales de cette année. «Pour nous, il est important que le dynamisme et le développement d'une entreprise bénéficient également à ses employés. La convention collective de travail (CCT) conclue entre Lidl et Syna en tant que partenaire social nous permet de le garantir.» En 2017, les salaires du personnel connaissent une hausse globale de 0,6 pour cent. Même si la répartition est effectuée sur une base individuelle, Lidl garantit une augmentation à 85 pour cent des collaborateurs soumis à

la CCT. Il est particulièrement réjouissant de constater que Lidl a également consacré des montants supplémentaires pour financer des primes de fidélité et des promotions.

### Conditions de travail équitables

La CCT avec Lidl est en vigueur depuis 2011. Les résultats sont probants: salaire minimum de 13 fois 4100 francs pour les travailleurs non-qualifiés engagés à 100 pour cent, un montant qui atteint 4200 et 4350 francs pour les employés au bénéfice d'une formation de deux, respectivement trois ans. Les contrats de travail fixent également la durée de travail hebdomadaire à 41 heures, garantissent un congé maternité de 16 semaines et un congé paternité de deux semaines. En outre, aucun montant de coordination n'est déduit du salaire assuré, un atout de poids à l'heure de la retraite.

**claudia.stoeckli@syna.ch,  
secrétaire centrale du commerce de détail**



*Salaires décent et bonnes conditions de travail pour les collaborateurs de Lidl. Photo: Lidl*

Parifonds Construction: cours en Espagne et au Portugal

# Se former pour un meilleur salaire

**Les ouvriers de la construction espagnols et portugais qui rentrent au pays durant les mois d'hiver peuvent y suivre des cours professionnels adaptés aux exigences élevées de la Suisse. Syna soutient ces cours annuels et s'est forgé sa propre opinion sur place.**

Les trois sites de formation à Arteixo en Espagne et à Avioso près de Porto et Prior Velho près de Lisbonne au Portugal sont des institutions paritaires liées à la branche de la construction, et qui bénéficient d'un soutien de l'Etat. Depuis les années 1980, elles sont soutenues par les partenaires à la convention nationale (CN), dont Syna. Tous les hivers, des cours de huit semaines sont proposés aux ouvriers de la construction. Ils y apprennent et perfectionnent les techniques appliquées sur les chantiers suisses et améliorent leurs connaissances métier. Ils améliorent également leurs compétences linguistiques en lien avec leur métier. Les ouvriers ayant suivi un cours avec succès passent en classe de salaire A, au niveau d'un aide-maçon AFP.

Les enseignants spécialisés viennent toujours du pays des ouvriers. Ils sont formés en Suisse, sur le campus de Sursee, et bénéficient chaque année en septembre d'un cours de rappel. L'intégration linguis-



Deux mois, un investissement qui en vaut la peine: à l'issue de ces formations, les ouvriers de retour en Suisse sont mieux rémunérés.  
Photo: Guido Schlupep

tique des ouvriers étrangers est également mise en avant. Les cours de langue «Fide» proposés en Suisse aident les participants qui prennent l'initiative d'y participer à s'intégrer aussi bien et rapidement que possible sur les chantiers, mais aussi dans la vie de tous les jours.

## Qualité évaluée chaque année

Chaque année, les partenaires sociaux se rendent sur place pour une visite technique. Dans ma nouvelle fonction de secrétaire central du secteur principal de la construction, je me suis rendu il y a quelques semaines sur la péninsule ibérique afin d'observer nos collègues espagnols et portugais durant leur formation. Une représentante de la Société suisse des

entrepreneurs, une représentante d'Unia ainsi que le chef de projet technique du campus de Sursee, centre de formation de la construction, m'ont accompagné. Les travaux ont montré que les responsables de formation dispensent un enseignement de haut niveau. «En tant que maçon, j'ai beaucoup apprécié les subtilités techniques expliquées lors des exercices de coffrage et de maçonnerie durant notre visite technique. J'ai été surpris de la qualité des travaux. Le matériel utilisé est le même que sur les chantiers suisses. Pour les participants, ces deux mois sont intensifs. Il est entièrement justifié que cela leur permette d'obtenir un niveau équivalent à celui d'un aide-maçon placé en classe de salaire A.

## Industrie MEM

*Tu es soumis-e à la CCT de l'industrie MEM? Tu souhaites participer au façonnement de la prochaine CCT?*

*Tu es cordialement invité à la **conférence de l'industrie MEM!***

*Elle se tiendra le **31 mars à Olten** et compte comme temps de travail.*

*Syna prend en charge les frais de transport. Tu trouveras plus d'informations auprès de ton secrétariat régional.*

*Délai d'inscription: le 27 mars.*

## Intéressé à un cours? L'essentiel en bref

- Les cours sont financés par le Parifonds Construction, le fonds paritaire du secteur principal de la construction. Ce fonds propose des formations ciblées et garantit l'application de la CN.
- Les inscriptions sont ouvertes chaque année d'août à octobre. Elles sont publiées sur le site Internet de la Société suisse des entrepreneurs. Les cours ont lieu en janvier et février. Seul l'employeur peut inscrire des candidats (au max. deux par année).
- Les participants doivent travailler depuis au moins six mois dans le secteur principal de la construction et sur

des chantiers suisses et avoir payé leur cotisation au Parifonds Construction.

- Des informations détaillées sont disponibles sous: [www.baumeister.ch/fr/\(Formation\)](http://www.baumeister.ch/fr/(Formation)). Madame Praxedis Stadler, responsable de la gestion des cours: [pstadler@baumeister.ch](mailto:pstadler@baumeister.ch), +41 44 258 82 83, se tient à disposition pour tout complément d'information.
- Ton secrétariat régional Syna est à ta disposition pour un entretien-conseil.

**guido.schlupep@syna.ch,**  
**secrétaire central du secteur principal**  
**de la construction**

Soins de longue durée et soins à domicile

## Soins: une CCT est nécessaire

**L'allongement de l'espérance de vie augmente la probabilité d'avoir un jour besoin de soins. La hausse des coûts des établissements médico-sociaux (EMS) et des soins à domicile se répercutera sur nos primes maladie. Les employés des prestataires de soins privés subissent une pression particulièrement forte.**

La Confédération répartit les coûts de prise en charge entre les caisses-maladie, les patients et les pouvoirs publics. Le Conseil fédéral fixe la contribution des assurances-maladie en fonction du besoin en soins. Pour leur part, les patients participent modestement aux coûts générés: les résidents en EMS versent en moyenne 20 000 francs par année de leur poche. Les coûts résiduels sont assumés par les cantons et les communes. C'est dans ce contexte qu'EMS et prestataires de soins à domicile se livrent à une guerre des prix. Comme ils ne peuvent répercuter les coûts réels ni sur les patients ni sur l'assurance-maladie, ils avouent plus ou moins ouvertement ne pas pouvoir payer à leurs employés l'effort réel consenti. La concurrence exacerbée accroît par conséquent la pression sur les salariés.

### Conditions précaires chez les privés

Le problème est particulièrement préoccupant chez les prestataires privés de soins à domicile. Dans de nombreux cantons, contrairement aux organismes de droit public ou reconnus d'intérêt public, cantons et communes ne leur versent aucune subvention. Les conditions de travail y sont souvent précaires:

- les collaborateurs n'ont jamais d'horaires réguliers, apprennent parfois leurs horaires 24h à l'avance.
- Le nombre d'heures varie de semaine en semaine. Parfois, il faut en faire plus, parfois moins que ne le prévoit le contrat – pour autant qu'un taux d'activité garanti ait été fixé.
- Les salariés fournissent du travail gratuit car les trajets entre les visites à domicile ne sont pas décomptés. Souvent,



*Dans les soins ambulatoires, les conditions de travail précaires sont récurrentes. Photo: Fotolia*

ils doivent utiliser leur véhicule privé ou payer eux-mêmes les transports publics.

### Une CCT est nécessaire

Syna dénonce des conditions de travail souvent inacceptables. Les soins à domicile sont un service indispensable qui permet aux patients de rester chez eux, dans un environnement familial. Or un accompagnement humain et personnalisé demande du temps et des conditions de travail décentes. Des membres contactent Syna régulièrement pour faire part de problèmes au

travail. A plusieurs reprises, nous avons pu faire reconnaître leurs droits devant un tribunal. Nous demandons aussi avec insistance une convention collective de travail (CCT), seul moyen d'obtenir une amélioration pour tous les salariés de la branche. Les prestataires de soins privés s'efforcent d'obtenir des subventions publiques. La branche se trouverait en meilleure posture si elle pouvait proposer des conditions de travail harmonisées et décentes.

**irene.darwich@syna.ch,**  
secrétaire centrale de la santé

### L'ambulatoire prime sur le stationnaire – pas toujours équitable

*Les prestations de soins ambulatoires sont meilleur marché que les soins prodigués dans le cadre d'une hospitalisation de plusieurs jours. Pour atténuer l'augmentation des coûts de la santé, appliquer le principe des «soins ambulatoires avant les soins stationnaires» a donc un sens. Néanmoins, le financement est également différent, et donc inéquitable: en effet, les prestations stationnaires sont financées par les cantons – donc par le contribuable – à hauteur de 55 pour cent. Ainsi, en raison de la progressivité de l'impôt, la contribution des*

*hauts revenus est supérieure à celle des revenus modestes. En revanche, les prestations ambulatoires sont financées presque exclusivement par les primes d'assurance-maladie, qui sont les mêmes pour tous, indépendamment du revenu. En conséquence, les bas revenus paient proportionnellement plus et sont doublement lésés: pour diminuer leur prime, ils doivent opter pour un modèle d'assurance meilleur marché ou une franchise plus élevée, avec un risque de diminution des prestations ou de coûts plus élevés à leur charge en cas de maladie.*

Libre circulation

# Pas simple ...

Lors du dialogue Syna mi-2016, consacré aux bilatérales et à la libre circulation, la parole avait été donnée à Thomas Geiser, co-initiant de l'initiative Rasa. Synthèse de l'état actuel de la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, et entretien avec Thomas Geiser, expert engagé du droit du travail.

*Selina Tribbia: Retirerez-vous votre initiative dès lors qu'une solution compatible avec l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) («préférence indigène light») a été trouvée?*

**Thomas Geiser:** Le Parlement dispose désormais d'une loi d'application de l'initiative contre l'immigration de masse compatible avec l'ALCP. Toutefois, cette loi ne met en œuvre qu'une petite partie de l'article constitutionnel, car sinon cela créerait une contradiction avec l'ALCP et d'autres dispositions constitutionnelles. Cette contradiction restera donc inscrite dans la Constitution. Pour la supprimer, notre initiative reste pertinente. L'acceptation de l'initiative a rendu la Constitution contradictoire.

*Etes-vous satisfait du projet de loi, et quels sont pour vous ses avantages et ses inconvénients?*

Ce projet a pour principal avantage de permettre à la Suisse de respecter ses



*Les relations Suisse-UE continueront de nous occuper ces prochaines années.*

*Photo: Fotolia*

obligations en matière de droit international. Le Parlement a donc réussi à résoudre cette quadrature du cercle. Sur le plan pratique néanmoins, cette nouvelle loi n'apportera pas grand-chose. Son influence sur la situation du marché du travail restera marginale. Si les mesures prévues entrent réellement en vigueur, ce qui reste à démontrer, les employeurs auront encore plus de travail administratif. Certains chômeurs risquent de devoir se justifier encore davantage auprès de leur office régional de placement s'ils n'ont pas été retenus pour un poste et qu'une personne de l'étranger leur a été préférée.

En bref, la loi a plus d'inconvénients que d'avantages. Elle reste néanmoins la mise en œuvre la moins tragique de l'article constitutionnel 121a.

**Trouvez-vous problématique que les dispositions de mise en œuvre de l'initiative ne soient pas conformes à la Constitution?**

La loi respecte clairement la Constitution. Toutes les mesures envisagées ont un ancrage constitutionnel. L'article 121a exige simplement bien plus de choses que ce que contient la loi. Celui-ci n'est toutefois pas applicable sans enfreindre d'autres dispositions constitutionnelles.

## Situation actuelle

L'article 121a de la Constitution introduit par l'initiative contre l'immigration de masse exige un contingentement des étrangers. Pour sa mise en œuvre, les chambres fédérales ont opté l'automne dernier pour la **préférence indigène light**. Ainsi, les chômeurs issus de professions où le taux de chômage est élevé bénéficient d'un avantage temporel pour faire acte de candidature. Les entreprises doivent convier des personnes en recherche d'emploi à un entretien d'embauche.

Un **référéndum** a été lancé contre ces dispositions d'exécution, non pas par l'UDC, qui contestait surtout sa constitutionnalité, mais

par le politologue tessinois Nenad Stojanović. Comme si tout objectif constitutionnel se reflétait fidèlement dans un texte de loi: citons pour exemple l'inégalité persistante des salaires entre hommes et femmes!

L'initiative Rasa quant à elle demande que la Constitution soit à nouveau modifiée et que la notion de contingentement soit purement et simplement supprimée. Le Conseil fédéral a envoyé deux contre-projets en consultation.

En été 2017, l'UDC et l'ASIN lanceront une initiative qui vise à **résilier la libre circulation**. Cela n'est toutefois pas possible sans résilier également les bilatérales I.

**Que pensez-vous des projets de l'ASIN et de l'UDC de lancer une «initiative de résiliation»?**

Sur le principe, il y a un sens à demander aux électeurs suisses s'ils souhaitent ou non la poursuite des accords bilatéraux avec l'UE. Il est néanmoins à prévoir que l'ASN ou l'UDC élaborent un texte flou et trompeur à dessein, comme cela a été le cas pour l'initiative contre l'immigration de masse. En effet, on ne peut pas résilier uniquement l'ALCP. Ce n'est toutefois pas ainsi que la question sera posée, car «l'initiative de résiliation» n'aurait alors aucune chance.

**selina.tribbia@syna.ch,**  
responsable de la politique sociétale



Région Jura

## Sur le dos de la fonction publique

**Le Gouvernement jurassien a décidé de répercuter l'indice des prix à la consommation négatif sur les salaires de la fonction publique. Cette mesure est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017.**

La réduction des salaires des employés de la fonction publique jurassienne sur la base de la baisse de l'indice des prix à la consommation (IPC) est un bien mauvais signal. En effet, outre environ 1800 personnes (fonctionnaires et enseignants) qui se verront réduire leur salaire, c'est toutes les institutions paraétatiques qui sont également concernées. De plus, cette baisse de 1,5 pour cent des salaires va potentiellement avoir des conséquences peu réjouissantes dans le secteur privé. Les syndicats se battent en effet depuis plusieurs années contre la répercussion de l'IPC négatif dans les différentes branches économiques. Or il est évident que, si l'Etat lui-même choisit cette option, il sera difficile par la suite de l'empêcher de faire tache d'huile dans d'autres secteurs de l'économie.

Syna Jura s'est opposé à cette solution qui devrait permettre à l'Etat jurassien d'économiser quatre millions sur le dos de la fonction publique jurassienne, considérant notamment que cette dernière avait déjà réalisé passablement d'efforts en contribuant à plusieurs reprises à l'équilibre des comptes publics.

### Compensation hypothétique à venir

Nous ne pouvons par contre que nous réjouir que la coordination des syndicats de la fonction publique (CDS) ait signé une convention avec le Gouvernement jurassien afin de combler cette baisse de l'IPC d'ici à 2020 à raison de 0,5 pour cent dès 2018. Seule ombre au tableau de cette convention, l'accord prévoit clairement qu'une telle solution serait réalisée uniquement dans le cas d'une amélioration des finances publiques. A l'heure de la



*Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les enseignants jurassiens ont vu leur salaire baisser de 1,5 pour cent en raison de la baisse de l'indice des prix à la consommation.*

*Photo: Fotolia*

RIE III, nous avons malheureusement de quoi douter de cette amélioration.

### Attractivité de l'Etat-employeur en berne

Quoiqu'il en soit, Syna Jura est d'avis que tôt ou tard, il s'agira de rediscuter de certaines conditions de travail des employés de la fonction publique. Il est en effet bien loin le temps où l'on pouvait considérer que le secteur public était privilégié par rapport au secteur privé, notamment sur la question des vacances, un domaine dans lequel l'Etat jurassien est encore particulièrement à la traîne. Cette volonté de notre syndicat risque néanmoins de se heurter à une majorité politique très à droite du Parlement jurassien qui semble peu encline à soutenir les employés de l'Etat.

A moyen terme, il y a malheureusement fort à parier que c'est l'Etat-employeur qui va perdre en attractivité en regard de nombreux secteurs privés. Une situation fort regrettable quand l'on considère l'exemple que devrait être

l'Etat en matière de progrès social dans le domaine du travail.

[loic.dobler@syna.ch](mailto:loic.dobler@syna.ch),  
responsable régional

## IMPRESSUM ROMANDIE

### Rédaction/Coordination

Tania Séverin  
tél. 044 279 71 71  
[tania.severin@syna.ch](mailto:tania.severin@syna.ch)

### Rédaction régionale

**Fribourg/Neuchâtel:** Véronique Rebetez,  
[veronique.rebetez@syna.ch](mailto:veronique.rebetez@syna.ch)

**Genève:** Joël Mugny,  
[joel.mugny@syna.ch](mailto:joel.mugny@syna.ch)

**Jura:** Loïc Dobler,  
[loic.dobler@syna.ch](mailto:loic.dobler@syna.ch)

**Vaud:** Thierry Lambelet,  
[thierry.lambelet@syna.ch](mailto:thierry.lambelet@syna.ch)

### Numéro 3/17:

Clôture de la rédaction: 27 mars  
Date de parution: 14 avril

Région Vaud

# Les marchés publics se dotent d'une charte

Dans le canton de Vaud, Etat et communes, patronat, syndicat, architectes, ingénieurs et entreprises générales se sont accordés il y a quelques mois sur une charte éthique pour les marchés publics. Celle-ci demande à tous les partenaires du secteur vaudois de la construction de respecter des règles humaines et économiques essentielles dans la réalisation des infrastructures publiques du canton.

Concurrence déloyale, travail au noir, procédures lacunaire, des fléaux auxquels la réalisation d'infrastructures publiques du canton est bien trop souvent confrontée. Soucieux d'améliorer la situation, les principaux partenaires de la construction se sont réunis à plusieurs reprises pour travailler à l'élaboration d'une charte éthique. Une année de discussions aura été nécessaire pour aboutir à une charte dans laquelle les propositions de tous les intervenants ont été prises en compte.

Des principes forts nourrissent cet accord: transparence, égalité de traitement, lutte contre le travail au noir et contre le dumping sur les prix. Un cahier explicatif complète la charte et vient préciser les bonnes pratiques pour y parvenir.

## Des collectivités publiques vigilantes

Les collectivités publiques s'engagent à faire preuve de vigilance et de transparence dès l'initiation du processus de construction, notamment en rédigeant des appels d'offres de bonne qualité reposant sur le cadre légal: qui obtient le marché et selon quels critères? Concrètement, le prix ne doit pas être le seul élément qui influence la décision d'adjudication. L'offre retenue doit être celle qui représente le meilleur rapport qualité/prix.

## Des entreprises responsables

De leur côté, les soumissionnaires s'engagent sur plusieurs points essentiels, à



Une charte éthique pour des constructions exemplaires.

Photo: Fotolia

commencer par déposer des offres crédibles et à respecter, sur le fond et la forme, les exigences des appels d'offres.

Un engagement aussi crucial que nécessaire réside dans la lutte contre le travail au noir et les dérives de la sous-traitance. La charte prévoit que toute sous-traitance doit intervenir en accord avec le maître d'ouvrage et que les sous-traitants doivent être annoncés, y compris lorsque des prestations sont réalisées à l'étranger. Les soumissionnaires s'assurent du paiement des charges sociales et du respect des conventions collectives de travail par leurs sous-traitants. Les soumissionnaires s'engagent également par contrat à répondre solidairement des salaires nets dus par les sous-traitants à l'égard de leurs employés. Concrètement, l'emploi de la carte professionnelle, permettant un contrôle systématique des ouvriers sur les chantiers, est recommandé dans tous les cas.

## Des infrastructures exemplaires

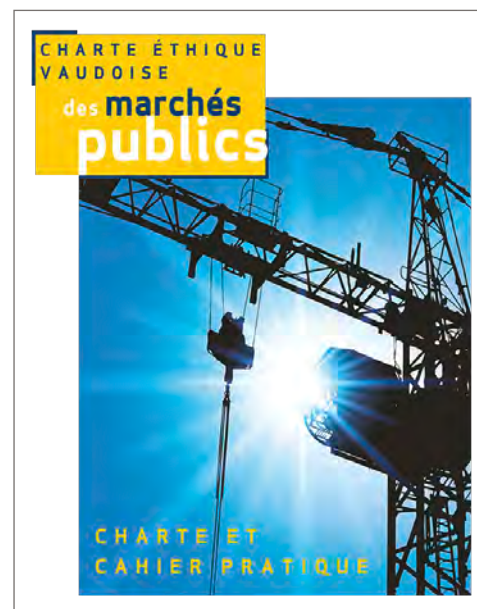
Enfin, pour l'ensemble de l'économie du canton, cette charte offre la garantie que nos logements, nos bureaux, nos routes seront construits au juste prix, dans les règles de l'art, sans concession sur la qualité ni sur les conditions de travail, en un mot bâtis de manière exemplaire.

Signée il y a quelques mois, cette charte doit maintenant faire ses preuves. Il

appartient désormais à l'ensemble des acteurs concernés d'en faire un bon usage au quotidien.

La charte et son cahier pratique sont disponibles ici: [www.vd.ch](http://www.vd.ch) > Thèmes > Economie > Marchés publics > Charte éthique vaudoise des marchés publics.

tania.severin@syna.ch,  
rédactrice région Romandie



Charte éthique vaudoise des marchés publics.

Photo: Etat de Vaud

Région Fribourg

# Travailler après 65 ans: conférence-débat

**Le 22 juin 2017, de 14h00 à 16h30, le groupement des retraités de Fribourg organise une conférence sur le thème: «Travailler au-delà de 65 ans, quels enjeux pour la société, le syndicat?»**

Nos conférenciers, Matthias Kuert (Travail.Suisse) et Jolanta Krattinger, passeront en revue la situation politique en lien avec les réformes, les questions de solidarité, les enjeux lancés au monde du travail, et finalement les questions de droit

liées au prolongement de la vie active. La conférence est ouverte à tous les membres Syna, mais se déroulera en français. Elle sera suivie d'un apéritif.

A des fins organisationnelles, nous vous prions de bien vouloir annoncer votre présence, au 026 409 78 20, ou par mail à [fribourg@syna.ch](mailto:fribourg@syna.ch).

Comme le lieu de cette conférence dépend du nombre d'inscriptions, nous informerons les personnes annoncées de l'emplacement exact, ultérieurement.

**[veronique.rebetez@syna.ch](mailto:veronique.rebetez@syna.ch),  
responsable régionale**



Photo: Fotolia

Région Fribourg

## AG section Artisanat: venez nombreux!

Les membres de la section Artisanat, Syna région Fribourg, sont invité-e-s à participer à la prochaine assemblée générale qui se tiendra le samedi 22 avril 2017 à 18h30 au Restaurant du Barrage à Rossens.

### Ordre du jour

1. Salutations du président
2. Présentation du comité et élections
3. Comptes et rapport des réviseurs des comptes
4. Infos syndicales (gros-œuvre et second-œuvre)
5. Allocution de M. Thierry Steiert (Syndic de Fribourg)
6. Divers (jubilaires, etc.)

A l'issue de la partie officielle, un repas en commun pris en charge par la section sera servi. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que cette assemblée est réservée uniquement aux membres de la section Artisanat région Fribourg. Les accompagnant(e)s non membres du syndicat paient une participation de 30 francs pour le repas.

L'inscription étant obligatoire, nous vous remercions d'avance de nous confirmer votre présence jusqu'au 12 avril 2017 auprès du secrétariat Syna à Fribourg au 026 409 78 20 ou à [fribourg@syna.ch](mailto:fribourg@syna.ch).

Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux et nombreuses à cette occasion.

[fribourg@syna.ch](mailto:fribourg@syna.ch)

Région Vaud

## Du soutien pour votre déclaration d'impôts 2016

Voici le moment de remplir à nouveau votre déclaration d'impôts. Comme à chaque période fiscale, nous prévoyons des permanences impôts pour vous assister dans cette tâche.

### Important!

Ces permanences se font sur rendez-vous. Merci donc de bien vouloir contacter le secrétariat Syna au 021 323 86 17. Ces déclarations sont établies avec l'aide de Monsieur Roger Benoît, Cabinet fiduciaire & fiscal. Ces permanences se tiendront au secrétariat Syna, Rue du Valentin 18, 1004 Lausanne. Merci de prendre avec vous les documents suivants:

- L'enveloppe envoyée par le département des finances
- Copie de la déclaration d'impôts 2015
- Certificats de salaire 2016 pour Madame et Monsieur
- Certificats de rente AVS-AI et 2<sup>e</sup> pilier, attestation de chômage, RMI etc.
- Bail à loyer si vous avez déménagé en 2016
- Intérêt des dettes 2016 ou relevé des intérêts d'épargne ou justificatifs de pension alimentaire
- Pour les propriétaires d'un bien immobilier: pièces relatives aux intérêts hypothécaires + montant des emprunts, factures relatives aux charges extraordinaires justificative de frais d'entretien.

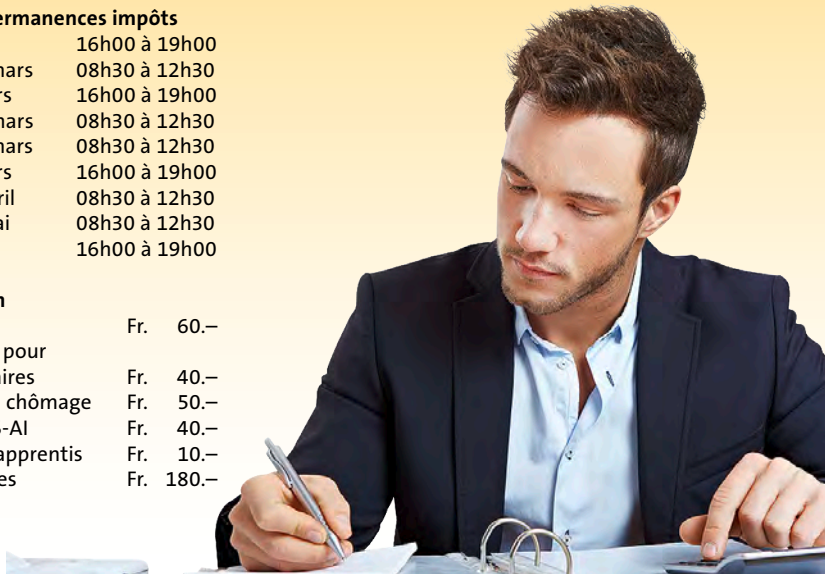
### Dates des permanences impôts

Jeu 9 mars	16h00 à 19h00
Samedi 10 mars	08h30 à 12h30
Jeu 16 mars	16h00 à 19h00
Samedi 18 mars	08h30 à 12h30
Samedi 25 mars	08h30 à 12h30
Jeu 30 mars	16h00 à 19h00
Samedi 8 avril	08h30 à 12h30
Samedi 6 mai	08h30 à 12h30
Jeu 11 mai	16h00 à 19h00

### Participation

Membres	Fr.	60.-
Supplément pour les propriétaires	Fr.	40.-
Membres au chômage	Fr.	50.-
Rentiers AVS-AI	Fr.	40.-
Apprenties/apprentis	Fr.	10.-
Non membres	Fr.	180.-

Photo: Fotolia



Région Fribourg

# Du contenu «suisse» pour un label «suisse»

**Les fabricants de denrées alimentaires suisses sont toujours plus nombreux à s'expatrier. Un phénomène en partie dû à la nouvelle législation Swissness. Les entreprises comme Roland Murten, Wander SA – Ovomaltine (Neuenegg) ou encore Nestlé (Cailler à Broc) sont sceptiques; les travailleurs s'inquiètent pour leur emploi.**

Après des années de tergiversations politiques, plus moyen de faire machine-arrière: la Loi Swissness est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle doit assurer que des produits ne puissent pas indûment arborer la croix suisse pour faire leur promotion. En bref: pour être autorisé à arborer le label suisse, un produit doit être composé d'au minimum 80 pour cent de matières premières indigènes. Les produits qui arborent le label «suisse» doivent avoir un contenu «suisse». Dans les métiers de bouche, cette règle stricte a été très critiquée. Aujourd'hui, des producteurs comme Roland Murten menacent de délocaliser des emplois à l'étranger. Il était clair que ces dispositions strictes causeraient des problèmes à l'industrie alimentaire indigène lors de l'entrée en vigueur de la Loi Swissness. Ainsi, la branche est désormais confrontée à un choix cornélien. Utiliser des ingrédients locaux, non-subsidés, dans la fabrication de ses produits, lui revient si cher qu'elle ne peut plus être concurrentielle pour vendre ses produits finis à l'étranger. A l'inverse, importer des matières premières bon marché de l'étranger ne lui permet désormais plus de promouvoir ses articles comme des produits «suisses».

## Délocalisation et suppression de postes

Pour une entreprise qui déciderait d'utiliser des matières premières de l'étranger et de renoncer au Swissness, la question se pose inévitablement de savoir ce qui l'empêche de délocaliser toute sa production à



*Le renoncement à la croix suisse sur certains produits induira-t-il également la perte d'emploi à l'avenir?*  
Photo: Sabine Michel

l'étranger. Le fabricant vaudois Cornu, qui produit les Zwieback Roland, a déjà transféré une ligne de production en Roumanie. A Morat, 20 emplois ont ainsi passé à la trappe, alors qu'une nouvelle fabrique était inaugurée dans ce pays du sud de l'Europe. Il est à craindre que cette tendance à la délocalisation se renforce à l'avenir.

## Renoncer à la croix suisse

Les fabricants se plaignent que les nouvelles dispositions renchérissent la fabrication et compliquent les achats en raison du volume fluctuant des récoltes. En conséquence, de nombreuses entreprises renonceront à apposer une croix suisse sur leurs produits et délocaliseront leur production à l'étranger. L'entreprise Haco, qui emploie 500 personnes à Gümligen dans le canton de Berne, a par exemple décidé de renoncer à la croix suisse sur un grand nombre de ses produits, la nouvelle loi très critiquée renchérissant les produits tout en créant de nouvelles barrières administratives. En outre, Haco entend également augmenter ses capacités de production à l'étranger à l'avenir. C'est donc ailleurs que sa croissance se poursuivra. Kambly pour sa part a également partiellement renoncé à la croix suisse, évoquant des exigences irréalistes pour justifier sa décision.

S'il est légitime de vouloir protéger la marque suisse et préserver sa crédibilité, des exceptions semblent indispensables pour l'industrie qui devrait être autorisée à acheter des produits à l'étranger lorsque ceux-ci ne sont pas disponibles sur le marché suisse. Alors que l'incertitude règne dans les différentes branches, le Conseil fédéral s'attelle à calmer les esprits en promettant de rester mesurer dans l'application du nouveau texte de loi.

## Conditions péjorées

Aujourd'hui déjà, ces dispositions induisent une érosion insidieuse de l'emploi en Suisse, les investissements dans les sites de production sont au point mort. Du point de vue de la Suisse, et en particulier pour les travailleuses et travailleurs concernés, ce constat est inquiétant. Ajouté au choc du franc fort qui tire les prix vers le haut, et que les producteurs suisses de denrées alimentaires ont dû absorber comme toutes les autres entreprises suisses et leurs collaborateurs, la branche doit désormais encore digérer le choc de la Loi Swissness.

**Sabine Michel,**  
rédactrice régionale,  
etoile1@gmx.ch

Enaip

# Aumenta l'importanza della formazione professionale

**A inizio del 2017 nel campo della formazione professionale è entrata in vigore una nuova e importante collaborazione: la joint venture Enaip Internationaler Bund. Questa importante cooperazione arricchisce ulteriormente l'offerta formativa dedicata alle persone in cerca di uno sbocco professionale o di una qualifica riconosciuta.**

L'Enaip è un'organizzazione no profit riconosciuta in tutto il mondo, che dal 1961 offre in Svizzera servizi per l'istruzione, la formazione e l'aggiornamento professionale a migliaia di lavoratori, italiani e non. Internationaler Bund è un istituto tedesco anch'esso impegnato dal 1949 nel campo dell'istruzione, dell'integrazione, dell'assistenza e del sociale. Ogni anno supporta con le sue offerte e servizi oltre 350 000 giovani e adulti tedeschi e stranieri.

Grazie alla nuova joint venture, della quale Enaip detiene la quota maggioritaria (51 per cento) e Internationaler Bund quella minoritaria (49 per cento), la gamma dei corsi a disposizione è stata ampliata.

## Perché frequentare un corso di formazione continua

La formazione professionale è un investimento per il futuro, un passo verso il successo per le persone che, pur avendo esperienza lavorativa, non possiedono una qualifica professionale né un certificato di idoneità riconosciuto.

L'accesso alle offerte Enaip Internationaler Bund offre ai membri Syna l'opportunità di crescere dal punto di vista professionale, di qualificarsi e di ampliare i propri orizzonti a condizioni economiche vantaggiose.

Spesso i lavoratori con una lunga esperienza professionale hanno poche possibilità di assicurare la propria posizione lavorativa per la mancanza di un'adeguata formazione professionale. Un attestato



*Oltre all'esperienza professionale conta sempre di più una formazione professionale certificata.*

*Foto: iStockphoto*

federale, un certificato riconosciuto o un diploma Enaip Internationaler Bund assicurano un futuro stabile in termini di salario, sicurezza del lavoro e carriera. Un'opportunità dedicata a tutti coloro che hanno la voglia e le capacità di mettersi in gioco.

I corsi, che si svolgono a Zurigo, Lucerna e Winterthur, hanno una struttura flessibile offrendo quindi a tutti la possibilità di potersi costruire una carriera certificata con il metodo del «mattone dopo mattone».

Per una migliore integrazione la padronanza della lingua locale risulta fondamentale. A coloro che desiderino migliorare il proprio livello linguistico, Enaip offre un ampio pacchetto dedicato alle lingue

locali. Un'occasione unica e a prezzi competitivi per i membri Syna.

Chi desiderasse avere ulteriori informazioni potrà partecipare, senza impegno, alle prossime serate informative Enaip, contattare la sede Enaip di Lucerna al numero 041 250 40 56 o consultare il sito [www.enaip.ch](http://www.enaip.ch).

**Bruno Geiger,**  
[bgeiger@enaip.ch](mailto:bgeiger@enaip.ch)

### I corsi di formazione professionale Enaip Internationaler Bund

- Saldatore (in tedesco)
- Muratore (in tedesco e italiano)
- Gessatore – Costruttore a secco (in tedesco e italiano)
- Caposquadra muratore (in italiano)
- Portiere / Custode di immobili (in tedesco).

### I vantaggi dei corsi Enaip Internationaler Bund: Le lezioni si svolgono la sera e durante il fine settimana, senza doversi assentare dal posto di lavoro.

- Non v'è alcuna perdita di retribuzione. Al contrario la formazione può contribuire ad ottenere un aumento salariale.
- I corsi sono orientati alla pratica e all'inserimento lavorativo.
- I partecipanti possono ricevere un sostegno finanziario da parte di Syna, Parifonds o dal cantone di residenza.

Libre circulación de las personas

## Es complicado ...

**En el Diálogo de Syna a mediados del 2016 acerca de los Acuerdos Bilaterales I y la libre circulación de las personas, también intervino Thomas Geiser, uno de los fundadores de la iniciativa popular Rasa (Raus aus der Sackgasse: «Fuera del callejón sin salida»). El comprometido experto en derecho laboral toma posición en la entrevista.**

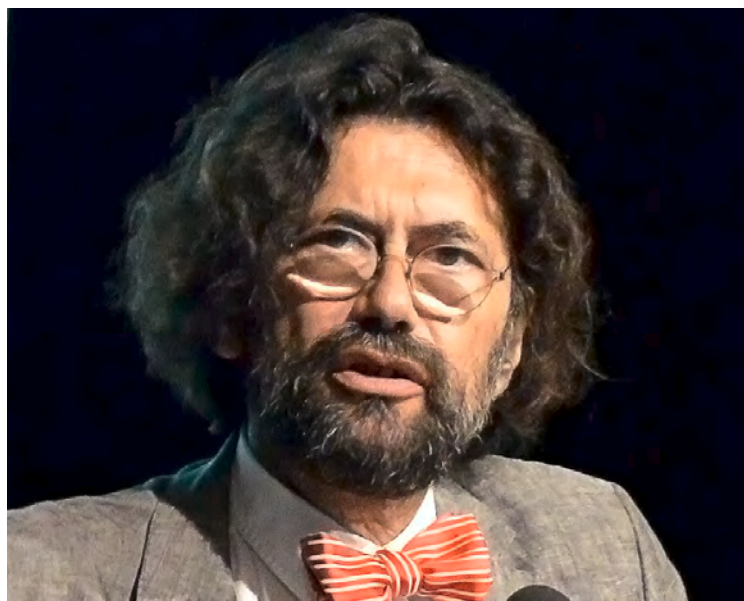
**Selina Tribbia: ¿Retirá su iniciativa ahora, cuando con la norma light de primacía de los ciudadanos nacionales se ha encontrado una solución conforme con el Acuerdo sobre la libre circulación de las personas?**

**Thomas Geiser:** El Parlamento cuenta ahora con una ley por la cual la aplicación de la iniciativa contra la inmigración masiva es compatible con el Acuerdo sobre la libre circulación de las personas. La ley, no obstante, aplica sólo una mínima parte de las disposiciones constitucionales, ya que de otra forma surgiría una contradicción con el Acuerdo sobre la libre circulación de las personas y con otras disposiciones de la Constitución. La Constitución, en consecuencia, sigue albergando una contradicción, y para corregirla, nuestra iniciativa sigue teniendo sentido. Al adoptar la iniciativa contra la inmigración masiva,

la Constitución se hizo contradictoria.

**¿Está satisfecho con el proyecto de ley, y cómo evalúa sus ventajas y desventajas?**

El proyecto de ley tiene la gran ventaja de que con él Suiza cumple las obligaciones derivadas del derecho internacional. En esa medida, el Parlamento logró la cuadratura del círculo. Sin embargo, en la práctica la nueva ley no va a aportar nada fundamental. Apenas tendrá efectos en la situación del mercado laboral. En el caso de que las medidas previstas cobren vigencia – lo cual está totalmente abierto –, surgirá una carga burocrática adicional para las empresas. Para algunos desempleados podrá significar una desventaja: que tengan que justificarse más ante la Oficina de Empleo, cuando no obtengan puesto y la vacante haya sido ocupada por un extranjero. La ley, entonces, representa más desventajas que ventajas. Pero no deja de ser la menos mala de las aplicaciones del artículo constitucional 121a.



Thomas Geiser al segundo Diálogo de Syna.

Foto: Gabriela Sperto

**¿Considera un problema el hecho de que las disposiciones para la aplicación de la iniciativa contra la inmigración masiva no sean conformes con la Constitución?**

Es indudable que la ley es conforme con la Constitución. Toda medida prevista está fundamentada legalmente en la Constitución. Lo que sucede es que el artículo 121a requiere sencillamente mucho más de lo que incluye esta ley. Lo que exige la Constitución, no obstante, no es aplicable sin contravenir otras disposiciones constitucionales.

**¿Qué opina de los planes de la Acción para una Suiza independiente y neutral (ASIN) y del Partido Popular Suizo (SVP) de lanzar una «iniciativa de renuncia»?**

Por principio es razonable que los ciudadanos y las ciudadanas con derecho a voto puedan decidir si quieren seguir sosteniendo los Acuerdos Bilaterales con la UE o no. Pero es de suponer que la ASIN o el SVP, como ya sucedió con la iniciativa contra la inmigración masiva, elaboren a propósito un texto falto de claridad y engañoso. No se puede renunciar separadamente al Acuerdo sobre la libre circulación de las personas. Pero así no se formulará la pregunta, ya que la «iniciativa de renuncia» no tendría probabilidades de éxito.

### Estado actual

Para aplicar la iniciativa contra la inmigración masiva, que en el artículo 121a de la Constitución impone contingentes o cupos para extranjeros, el otoño pasado el Consejo Nacional aprobó la **reglamentación light de primacía de los ciudadanos nacionales («Inländervorrang light»)**. En virtud de esta, los parados de las profesiones con una alta tasa de desempleo obtienen una ventaja temporal para adelantar su aplicación a ofertas de trabajo, y las empresas tienen el deber de invitar a los demandantes de empleo. Contra estos reglamentos de aplicación se solicitó un referéndum. No lo hizo el Partido Popular Suizo (SVP), que denunció públicamente sobre todo su inconstitucionalidad, sino el politólogo Nenad

Stojanović del cantón del Tesino. Como si todo objetivo constitucional se reflejara literalmente en una ley – basta recordar, por ejemplo, la desigualdad salarial entre hombres y mujeres.

La iniciativa popular Rasa exige, por el contrario, que vuelva a modificarse la Constitución y se elimine definitivamente la imposición de contingentes. El Consejo Federal remitió a la ronda de exposiciones dos contrapropuestas en este sentido. En el verano del 2017, el Partido Popular Suizo y la Acción para una Suiza independiente y neutral (ASIN) lanzarán una **iniciativa dirigida a la supresión de la libre circulación de las personas**. Esta supresión, sin embargo, no puede conseguirse sin renunciar a los Acuerdos Bilaterales I.

selina.tribbia@syna.ch,  
Directora del Centro de Política Social

Parifonds Bau: cursos em Espanha e Portugal

# Aprender, por um salário melhor

**Os trabalhadores espanhóis e portugueses da construção civil, que regressam aos seus países de origem durante os meses de inverno, podem lá aperfeiçoar o seu ofício ao nível da Suíça através de cursos. A Syna também apoia as ofertas de formação anuais e fez, por isso, uma inspeção local.**

Os três centros de formação em Arteixo (Espanha), bem como nas localidades portuguesas de Avioso, no Porto, e Prior Velho, em Lisboa, são instituições paritárias, dedicadas ao setor da construção civil, com apoio estatal. Desde os anos de 1980 estas são ainda apoiadas pelas partes contratantes do contrato coletivo de trabalho (CCT), assim como pela Syna. Todos os anos, na temporada de inverno, são realizados cursos de oito semanas para os trabalhadores da construção civil. Neles, os trabalhadores aperfeiçoam o ofício da construção civil, aprendem sobre o cuidado a ter nos estaleiros de obras suíços e expandem os seus conhecimentos. Além disso, melhoram as suas competências linguísticas relacionadas com a construção civil. Aqueles que concluírem o curso com sucesso sobem para a classe salarial A, ao nível de um formando EBA da construção civil.

Os professores do respetivo país de origem do trabalhador são formados no campus



*Dois meses que valem o investimento: após os cursos de formação, os trabalhadores da construção civil estão numa melhor posição na Suíça.*

*Foto: Guido Schlupe*

Sursee na Suíça, onde retornam anualmente em setembro para uma atualização do seu conhecimento. Mas a integração linguística do trabalhador da construção civil estrangeiro é também considerada de grande importância. Os cursos de línguas «Fide» oferecidos na Suíça apoiam e incentivam, por iniciativa própria, os participantes dos cursos a integrarem-se tão rápido e eficaz quanto possível nos nossos estaleiros de obras, mas também na vida quotidiana.

## Qualidade verificada anualmente

Todos os anos, os parceiros sociais fazem uma visita técnica aos cursos. Na minha nova função como Secretário-geral para o ramo da construção civil viajei, há algumas semanas, até à Península Ibérica e segui de perto os colegas espanhóis e portugueses durante a sua formação. Durante a viagem

fui acompanhado por uma representante da associação dos empreiteiros e uma representante da Unia, bem como pelo diretor de projetos técnicos do campus Sursee, centro de formação da construção civil. Os trabalhos demonstraram: os formadores fornecem um elevado nível de formação aos participantes. Sendo um pedreiro formado, o que mais me chamou a atenção foram os diversos detalhes técnicos de construção evidenciados durante os trabalhos de cofragem e de alvenaria nos vários objetos de formação. Fiquei surpreendido pela elevada qualidade dos trabalhos. São utilizados os mesmos materiais dos estaleiros de obras suíços. Para os participantes do curso são dois meses intensivos. Assim têm a possibilidade de aumentar os seus conhecimentos de construção ao nível de um trabalhador da construção civil suíço, da classe salarial A.

## Interessado num curso?

- Os cursos são financiados pelo Parifonds Bau – o fundo paritário do ramo da construção civil suíço. Este fundo zela por serviços educacionais objetivos e pela implementação garantida do CCT.
- A inscrição decorre todos os anos de agosto a outubro e é publicada na página web da Associação Suíça dos Empreiteiros da Construção Civil. Os cursos são realizados em janeiro/fevereiro do ano seguinte. Apenas o empregador pode inscrever os candidatos (máx. dois por ano).
- Os participantes devem estar em atividade no ramo da construção civil e

em estaleiros de obras suíços há, pelo menos, seis meses e ter pago as contribuições para o Parifonds Bau.

- Informações detalhadas podem ser consultadas em [www.baumeister.ch](http://www.baumeister.ch) (cursos de formação). Para outras informações, contacte a Sra. Praxedis Stadler, responsável pela administração dos cursos: [pstadler@baumeister.ch](mailto:pstadler@baumeister.ch), 044 258 82 83.
- A tua Secretaria Regional Syna está ao teu dispor para um aconselhamento.

**[guido.schlupe@syna.ch](mailto:guido.schlupe@syna.ch), secretário geral do ramo da construção civil**

## Indústria MEM

*Estás abrangido pelo GAV da indústria MEM? Queres colaborar na elaboração do próximo GAV?*

*Então estás convidado para a **conferência da indústria MEM!** Esta decorrerá **no dia 31 de março em Olten** e é considerada como tempo de trabalho.*

*A Syna assume os custos de deslocação. Mais informações na tua Secretaria Regional. Inscrições até 27 de março.*

# Cours 2017



## Comment créer son compte Facebook et l'utiliser à bon escient!

**Lundi 24 avril 2017, de 9h00 à 17h00. Au Parc Hôtel, Fribourg**

**Objectifs:** Vous aurez l'occasion d'approfondir votre connaissance de Facebook pour une utilisation professionnelle et/ou privée.  
**Animation:** Kevin D'Alton, formateur et coach  
**Inscription:** jusqu'au mercredi 22 mars 2017

## Apprendre à gérer ses priorités!

**Mercredi 26 avril 2017, de 9h00 à 17h00. Hôtel Continental, Lausanne**

**Objectifs:** Redécouvrir comment prioriser ses tâches, se concentrer sur l'essentiel, se protéger du stress, vivre sa vie et s'en réjouir.  
**Animation:** Marie-Cécile Baumgartner, formatrice d'adultes et professeure, Master en PNL  
**Inscription:** jusqu'au jeudi 23 mars 2017

## A la découverte de l'Aïkido verbal: Développer son aptitude à la communication!

**Jeudi et vendredi 4 et 5 mai 2017, de 9h00 à 17h00. Hôtel Alpes et Lac, Neuchâtel**

**Objectifs:** Identifier les éléments et comportements qui font l'efficacité d'une communication verbale, reconnaître ses propres possibilités d'amélioration, renforcer sa confiance dans sa capacité de communiquer, déterminer sa stratégie et percevoir les besoins en communication selon la situation.  
**Animation:** Julien Gogniat, praticien certifié en Holacracy et fondateur d'Ennoïa  
**Inscription:** jusqu'au mercredi 29 mars 2017

## Mon profil de couleurs pour mieux communiquer au travail!

**Jeudi et vendredi 11 et 12 mai 2017, de 9h00 à 17h00. Hôtel Bad Muntelier am See, Morat**

**Objectifs:** Connaître son profil comportemental avec ses points forts et ses préférences, expérimenter ses principales sources de motivation, jouer de flexibilité personnelle pour assouplir son fonctionnement, adapter et améliorer sa communication avec ses collègues et supérieurs, préparer et aborder des situations professionnelles (délégation, entretiens annuels, réunions, motivation, feed-back ...) en connaissance de cause.  
**Animation:** Samuel Perriard, directeur de Concertation accrédité à la méthode Arc-en-Ciel  
**Inscription:** jusqu'au mercredi 5 avril 2017

Cours en langue italienne

## Autodifesa verbale: Come difendersi dagli attachi verbali aggressivi!

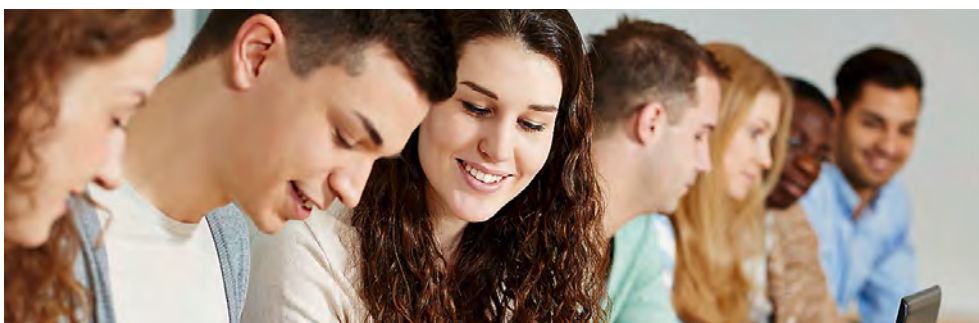
**Sabato 13 maggio 2017, dalle 9 alle 17 ore. Syna segretariato centrale, Olten**

**Obiettivo:** Dinamiche tra persone e modelli di comunicazione. Conoscere e riconoscere lo sdegno, i commenti a doppio senso, la critica gratuita o velata.  
**Referente:** Barbara Zoli, psicologa et psicoterapeuta cognitivo-comportamentale  
**Iscrizioni:** fino al mercoledì 12 aprile 2017

## S'affirmer dans le monde professionnel grâce au théâtre!

**Lundi et mardi 15/16 mai 2017, de 9h00 à 17h00. Hôtel Best Western Continental, Bienne**

**Objectifs:** S'exprimer avec plus d'impact et d'aisance devant un public, rebondir dans les échanges et interactions quotidiennes, mieux gérer le stress, le trac et les émotions, développer la présence à l'autre, occuper un espace donné.  
**Animation:** Olivier Tilleux, formateur d'adultes EFFE et comédien  
**Inscription:** jusqu'au mercredi 22 mars 2017



### Inscription au cours

*Pour enregistrer votre inscription au cours et autres informations, nous sommes volontiers à votre disposition: tél. 031 370 21 11, arc@travailsuisse.ch, www.formation-arc.ch. Si vous vous annoncez pour un cours, nous avons besoin des informations suivantes:*

- Intitulé du cours
- Nom et Prénom
- Adresse complète
- Numéro de téléphone
- Adresse e-mail, si vous en avez une

*Pour les membres Syna, les cours sont offerts par le syndicat.*

*L'équipe d'Arc vous souhaite beaucoup de joie dans la formation!*



Enaip

# Formation toujours plus importante

**Participer au monde du travail, c'est bien. Néanmoins, pour ne pas décrocher et pour assurer son avenir, une qualification professionnelle est toujours plus souvent nécessaire. L'Enaip Internationaler Bund (IB) offre des possibilités de formation continue et de qualification.**

Tu travailles depuis longtemps, et sans être au bénéfice d'une formation sanctionnée par un certificat de capacité ou par une autre attestation? A l'avenir, les personnes détentrices d'une attestation de formation seront clairement avantagées en termes d'engagement, de salaire et de sécurité de l'emploi. De plus, un certificat de capacité est un atout important pour changer d'orientation. Ainsi, il vaut la peine de faire attester son expérience professionnelle au moyen d'un certificat fédéral de capacité, d'un brevet fédéral, ou au moins d'un diplôme décerné par l'Enaip IB! Enaip IB est un organisme de formation professionnelle à but non-lucratif, né de

la fusion d'Enaip Suisse (depuis 1961 en Suisse) et d'IB (depuis 1949 en Allemagne). L'organisation offre aux membres Syna de nombreuses possibilités de formation continue. Se préoccuper suffisamment tôt de son avenir est important. En tant que membre Syna, tu trouveras le soutien nécessaire grâce à notre collaboration avec Enaip IB. Inscris-toi sur [www.enaip.ch](http://www.enaip.ch)

#### Offres de formation professionnelle en bref

- Soudeur (allemand)
- Maçon (allemand et italien)
- Plâtrier (allemand et italien)
- Contremaître (italien)
- Concierge / spécialiste en entretien des bâtiments (allemand)

#### Avantages

- En emploi, le soir et le samedi
- Pas de perte de salaire, au contraire: les formations permettent d'accéder à des hausses de salaire
- Très axé sur la pratique
- Soutien financier de Syna, du Parifonds Construction, du canton/de la Confédération
- Certains cours sont donnés en italien



Une attestation professionnelle donne de la valeur à l'expérience pratique. Photo: iStockphoto

pour une séance d'information sans engagement, ou contacte Enaip IB à Lucerne au 041 250 40 56.

**Bruno Geiger,**  
[bgeiger@enaip.ch](mailto:bgeiger@enaip.ch)

Naturalisation facilitée

## La joie est grande!

**La tension était vive dans l'attente du résultat de la votation du 12 février 2017 sur la naturalisation facilitée des étrangers de troisième génération. Au vu notamment de l'engagement de Syna dans la campagne du oui, le résultat est des plus réjouissants.**

Un peu plus de 60 pour cent de l'électorat, ainsi que trois cantons sur quatre, ont approuvé l'initiative parlementaire. Certes, celle-ci avait perdu une partie de sa substance durant son parcours de plusieurs années au sein du Parlement. Reste

une reconnaissance: celle du fait que ces jeunes ne sont pas des étrangères et des étrangers. A l'avenir, les procédures bureaucratiques, coûteuses et parfois indignes pour le prouver leur seront épargnées. Avec Travail.Suisse et d'autres associations, Syna a publié une vidéo qui donne aux personnes concernées une voix et un visage. Ceux-ci ne ressemblent en rien aux images caricaturales de la coûteuse campagne d'affichage que l'UDC a lancée pour nuire aux étrangers.

#### Suisses comme toi et moi

Cette phrase peut sembler bizarre sous la plume d'une personne encore étrangère. Elle illustre néanmoins les clivages dans lesquels grandissent les Secondos et les Terzos de Suisse: eux-mêmes se considèrent comme suisses. Ils y ont fréquenté l'école,

y ont suivi un apprentissage ou des études, se sont investis dans des associations. Ils se sont adaptés à la vie professionnelle, à leur voisinage, tout comme leurs amis suisses. Ils paient leurs impôts tout comme leurs collègues. La Suisse est leur patrie. Mais c'est alors que les différences commencent à poindre: voter sur des questions d'importance nationale est impensable, leur avis ne compte pas. Puis, lors de la recherche d'un emploi, n'avoir «que» le permis C devient un problème. Et que se passera-t-il si la vie me joue un mauvais tour, et que je perds mon indépendance économique? Devrai-je quitter la Suisse pour un pays où je me sens encore moins chez moi?

**selina.tribbia@syna.ch,**  
responsable du service migration

Salvador

# Personnel de maison: discriminations quotidiennes

**Aida Evelyn Rosales est la secrétaire générale du syndicat salvadorien du personnel de maison Simuthres. Dans une nouvelle phase d'un projet conduit avec Brücke · Le pont, elle veut obtenir que les droits du personnel de maison soient respectés, par des moyens juridiques si nécessaire. Entretien.**

**Andreas Jahn: Au Salvador, qui effectue des travaux ménagers salariés?**

**Aida Evelyn Rosales:** Ce sont surtout des femmes. Des femmes qui vivent à la campagne et émigrent en ville pour faire le ménage ou s'occuper d'enfants ou de personnes âgées. Des femmes de la région de la capitale, qui ne sont pas allées à l'école. Souvent, elles ne savent ni lire ni écrire.

**A quoi ressemble la journée de travail «normale» d'une employée de maison?**

Elle se lève à quatre ou cinq heures du matin pour préparer le petit-déjeuner de ses enfants. Il s'agit typiquement d'une femme célibataire qui a toute une famille à charge. A six heures, elle se rend chez son employeur pour faire le ménage, la lessive ou la cuisine. Lorsqu'elle rentre chez elle le soir, elle s'occupe de sa famille et va se coucher à 22 heures. Les femmes qui logent chez leur employeur ont une vie encore plus dure. Elles doivent se lever lorsque l'employeur rentre chez lui très tard, lui préparer à manger et servir ses hôtes.

**A quelles difficultés les employées de maison sont-elles confrontées au quotidien, et que fait Simuthres pour leur venir en aide?**

Elles sont discriminées. Elles ne peuvent pas s'asseoir à la table de leur employeur, et mangent les restes de la veille. Si elles oublient quelque chose, elles subissent des insultes blessantes. Parfois, nous accompagnons des femmes qui ont subi des traitements très injustes. Nous collaborons alors avec l'organisation féminine Las Melidas, qui emploie des psychologues et des avocats.



Andreas Jahn (pas sur la photo) a rencontré Aida Evelyn Rosales pour un entretien lors de sa visite en Suisse. Photo: Brücke · Le pont

**Quel rôle jouent les guerres de clans et la situation sécuritaire précaire au Salvador?**

Un rôle important. Une collègue de ma région a été menacée à trois reprises par les jeunes d'un clan du quartier de son employeur. Elle a dû quitter son travail. Lorsqu'une femme plaît aux membres d'un clan, elle leur est livrée pieds et poings liés. Ils prennent tout ce qu'ils veulent, par la force. Nous autres femmes sommes toujours menacées. Mon quartier est également sous le contrôle d'un clan. Si nous sortons, nous faisons l'objet d'intimidations. C'est encore pire lorsque les jeunes sont sous l'influence de drogues.

**Brücke · Le pont soutient Simuthres pour la nouvelle phase du projet «Abriendo Puertas». Quels sont vos objectifs?**

Notre objectif est que les femmes soient toujours plus nombreuses à rejoindre le syndicat pour qu'elles puissent connaître leurs droits et exiger qu'ils soient respectés. Nous voulons que les employeurs proposent des conditions de travail équitables. Dans le cas contraire, ils doivent être dénoncés. Si nous ne les dénonçons pas, ils ne changeront jamais. De plus, nous nous inspirons de l'article 189 de l'Organisation internationale du travail (OIT) concernant la protection du personnel de maison. Le Salvador doit ratifier l'accord 189 de l'OIT

et modifier sa Loi sur le travail en conséquence. L'essentiel est que nous puissions revendiquer nos droits et dire «Stop!» en cas d'abus.

**Quelle chance ont les femmes d'intenter avec succès un procès à leur employeur?**

Souvent, le procès n'a pas lieu car les femmes manquent de temps ou d'argent. Les employeurs ont les moyens et peuvent payer de bons avocats. Souvent, les plaignants sont payés pour leur silence. Les employeurs ne font pas partie des gens pauvres. Ils peuvent se permettre d'offrir un salaire décent à leur personnel de maison. Nous continuons de lutter pour obtenir de meilleures conditions de travail.

andreas.jahn@bruecke-lepont.ch,  
communication et politique  
de développement

Brücke · Le pont est l'œuvre d'entraide de Syna. Le programme de développement «Travail en dignité», qui englobe quelque 35 projets, soutient des personnes défavorisées au Togo/Bénin, au Salvador/Honduras ainsi qu'au Brésil et en Bolivie. Plus d'informations sur le projet «Abriendo Puertas»: [www.bruecke-lepont.ch/projekte](http://www.bruecke-lepont.ch/projekte). Compte de dons: 90-13318-2.

Retraite flexible dans le secteur principal de la construction

# Achever sa carrière avec dignité

**La retraite anticipée (RA) a été introduite dans le secteur principal de la construction en 2003. Aujourd'hui, 5700 retraités en bénéficient. Parmi eux: Ludwig Mathis. Durant sa carrière, il a beaucoup bénéficié du soutien du syndicat. Il s'engage pour préserver les acquis.**

Ludwig commence son récit, rapidement interrompu par le téléphone. Ce ne sera pas la seule fois de la matinée, car ce retraité de 61 ans est resté actif: outre son engagement chez Syna en tant que président de la section du Toggenburg, il s'occupe avec sa femme d'une amie en perte d'autonomie et prête main-forte à un paysan. Parfois, il travaille pour son ancien employeur. «S'ils ont besoin de quelqu'un, ils peuvent m'appeler, mais je ne veux pas prendre la place des jeunes», relève Ludwig.

Ce contremaître en maçonnerie a travaillé pour cette entreprise de construction Toggenburg durant 30 ans. «J'ai toujours aimé travailler sur un chantier», dit-il avec conviction. Mais le travail y est difficile. Avec l'âge, les problèmes de santé sont inévitables. «Les lourdes charges sont un enfer pour le dos et les jambes, et en hiver le froid et l'humidité sont pénibles.» Il se souvient de collègues obligés de recourir à l'AI ou décédés avant d'atteindre la retraite.

Il se réjouit donc de pouvoir profiter de sa RA: «Terminer sa carrière avec dignité, c'est



Retraité au bénéfice d'une RA, Ludwig Mathis est toujours actif.

Photo: Dieter Egli

précieux.» Il accepte volontiers les concessions financières qui l'accompagnent, ce d'autant plus qu'il peut accepter des activités accessoires. Et comme il a désormais du temps pour ses petits-enfants, sa femme peut continuer à travailler.

«La RA est une bénédiction pour les ouvriers de la construction. Notre lutte a payé.» Lud-

wig se remémore volontiers les grandes manifestations, sans trop de nostalgie toutefois. Il faut continuer à lutter pour conserver la RA. Aux risques pour la santé s'ajoute aujourd'hui un marché du travail impitoyable. «Tout tourne autour de l'argent. Si, dès 50 ans, tu n'es plus performant à 100 pour cent, tu dois faire attention à ne pas te faire renvoyer.»

Salaires minimaux, 13<sup>e</sup> salaire, réglementation des vacances, ou encore RA: les ou-

vriers de la construction ne savent souvent pas que ces acquis ont été obtenus grâce à l'engagement des syndicats. «Pour moi, il est important de transmettre ces connaissances, ainsi qu'une certaine sécurité.» Il a toujours aimé être tenu informé de l'actualité lors

des conférences de branche et pouvoir s'adresser à des professionnels du syndicat en cas de doute.

Même si Ludwig a toujours pu compter sur un employeur fair-play, il est convaincu que: «Nous devons lutter quotidiennement pour nos droits. Aujourd'hui, nous ne pouvons lutter seuls. Tous les ouvriers – et les entreprises – sont dans le même bateau. S'il coule, nous coulerons tous avec!» Le téléphone sonne à nouveau dans le séjour de la vieille maison dont Ludwig souhaite poursuivre la rénovation. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il s'ennuiera.

**«Tu dois veiller à ne pas te faire écarter après 50 ans.»**

Ludwig Mathis

## Préretraite: pas seulement dans le secteur principal de la construction

La retraite anticipée (RA) dans le secteur principal de la construction est accessible aux ouvriers qui peuvent démontrer avoir travaillé pendant un certain nombre d'années sans interruption dans une entreprise affiliée. Ils touchent au maximum 65 pour cent de leur dernier salaire, auxquels s'ajoutent 6000 francs par année. La contribution des employeurs est de 5,5 pour cent du salaire; celle des employés de 1,5 pour cent. La Fondation FAR Suisse est soutenue par la Société suisse des

entrepreneurs, par les syndicats Syna et Unia et par l'association Cadres de la construction suisse. Elle regroupe 7400 entreprises et 80 000 employés. A ce jour, quelque 15 000 rentes ont été octroyées.

L'idée d'une retraite anticipée avait été lancée sous l'impulsion de Syna à la fin des années 80. Jusqu'à ce que la RA devienne une réalité, une longue lutte menée par les partenaires sociaux a été nécessaire, qui avait culminé lors des manifestations de Genève et du blocage des chantiers du tunnel de Baregg.

Aujourd'hui, différents modèles de préretraite existent dans les branches du second-œuvre en Suisse romande, de la plâtrerie et peinture, de l'enveloppe des bâtiments, du marbre et granit ainsi que des échafaudages. Syna demande leur introduction dans des métiers d'autres secteurs, comme les soins.

Informe-toi auprès de ton secrétariat régional des possibilités qui existent et des conditions qui s'appliquent.

**dieter.egli@syna.ch,**  
responsable de la communication

Militantisme féminin

# Vague rose

**Les actions de protestation que mènent les femmes dans le monde entier touchent également la Suisse. Il n'y a rien d'étonnant à cela, car malgré les améliorations obtenues sur le terrain de l'égalité, les femmes sont ici aussi souvent désavantagées. Les mères actives sont tout particulièrement lésées en matière de salaire et d'emploi.**

En octobre dernier en Pologne, les protestations menées par les femmes ont permis d'empêcher l'interdiction de l'avortement prévue par le gouvernement. En Italie et dans de nombreux pays d'Amérique latine, les femmes se mobilisaient un mois plus tard contre la violence masculine. Aux Etats Unis, c'est un mouvement initié par des femmes qui est parvenu à voler la vedette au président Trump lors de son investiture le 21 janvier. Ces actions font partie d'un nouveau type de féminisme, qui ne lutte pas uniquement pour l'égalité, mais également pour plus d'équité et de justice sociale. Ces militantes affichent leur solidarité avec des minorités comme les migrants, les homosexuels et homosexuelles. Le bonnet «pussyhat» est devenu le symbole de leurs revendications.

## Préavis de Syna

### Assemblée des délégué-e-s

Samedi matin 24 juin 2017

Théâtre de la ville d'Olten

L'invitation sera envoyée ultérieurement, avec l'ordre du jour définitif.

Les requêtes à l'attention de l'Assemblée des délégué-e-s doivent être adressées au Comité, au plus tard deux mois à l'avance. Sont habilités à déposer des requêtes: les régions, les branches, les conférences des secrétaires, les commissions fédératives et le Comité.

Les secrétaires régionaux-nales et le président Arno Kerst sont volontiers à disposition pour d'éventuelles informations complémentaires.

Nous vous remercions d'en prendre connaissance.

## L'égalité en Suisse – problématique ou pas?

En Suisse, le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes est inscrit dans la Constitution depuis 1981. Les femmes ont donc les mêmes droits dans tous les domaines de la vie et sur le plan juridique. Selon l'Office fédéral de la statistique, avec quatre mères sur cinq qui exercent une activité lucrative, la Suisse est le pays européen où le plus de mères travaillent. Pourquoi donc s'inquiéter? En réalité, les femmes suisses sont également en tête en ce qui concerne la prise en charge des enfants. En effet, c'est le plus souvent à elles qu'incombe cette tâche – en plus de leur travail. Ainsi, de nombreuses mères réduisent fortement leur taux d'activité, ce qui n'est pas sans conséquence.

## Le piège du temps partiel

Pause familiale et travail à temps partiel désavantagent financièrement les femmes au niveau de la prévoyance vieillesse. De plus, cela compromet leurs chances d'obtenir une promotion. Il n'est dès lors pas surprenant que la proportion de femmes dans des postes de cadres ne soit que de 6 pour cent et que les aînées soient plus souvent que les hommes touchées par la pauvreté. En la matière, une hausse de l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes ne permettrait d'ailleurs pas d'améliorer la situation.

La décision d'opter pour un modèle familial traditionnel, où l'homme est le chef de famille, n'est pas toujours le résultat

d'un vrai choix. Chez les parents, il s'agit plus souvent d'une décision pragmatique. En effet, avec un écart salarial moyen de 20 pour cent, il est financièrement souvent plus avantageux que l'homme travaille à plein temps. En outre, les attentes sur le plan social, le manque de places d'accueil extrafamilial et un congé paternité quasi inexistant sont autant d'embûches pour les familles progressistes.

## Sortons de l'âge de pierre!

Pour que nous puissions à l'avenir aborder la problématique de la conciliation entre travail et famille sous un angle de politique familiale plutôt que féministe, des changements sont nécessaires – surtout dans la tête des gens; une évolution qui bénéficierait à l'ensemble de la société. Une augmentation du taux d'activité des femmes à temps partiel pourrait en partie compenser la pénurie de personnel qualifié, les femmes seraient plus épanouies, les enfants profiteraient plus de leurs pères, qui seraient financièrement déchargés.

## Annnonce de manifestation

Si tu n'as pas pu faire grève le 8 mars à l'occasion de la journée internationale de la femme, tu peux encore participer à la marche des femmes qui se tiendra le 18 mars. Le rendez-vous est fixé sur l'Helvetiaplatz à Zurich à 13h30.

sabri.schumacher@syna.ch,  
responsable du service  
jeunesse et égalité



Tout est sous contrôle? Avec une double charge, les mères actives n'ont pas la vie facile. Photo: Fotolia